



Votre programme en un coup d'œil !

LA SEMAINE DE L'ACCESSION du 19 mars au 23 mars 2018



**Exposition dans les locaux de l'ADIL des propositions de vente des agences immobilières et des promoteurs.
N'hésitez pas à vous y rendre !**

	HEURE	LIEU	PROGRAMME	THEME	INTERVENANTS
Lundi 19	08h00-13h30 15h00-18h00	ADIL	Consultations avec ou sans rendez-vous	Le financement d'une accession (Apport, Aides, etc.)	JURISTES DE L'ADIL
	08h00-09h00	Guyane 1ère	Emission radio « Service après vente »	L'achat en VEFA	JURISTE DE L'ADIL
	18h00-19h30	Mairie de Kourou	Nocturne	Le couple et l'accession à la propriété Places limitées – Inscription au 05 94 38 14 29	JURISTES DE L'ADIL
Mardi 20	08h00-14h00	ADIL	Consultations avec ou sans rendez-vous	Le financement d'une accession (Apport, Aides, etc.)	JURISTES DE L'ADIL
	09h00-11h00	Entreprise privée	Action collective	Les clés de l'accession	JURISTE DE L'ADIL et ACTION LOGEMENT
	09h00- 13h00	Centre Socio Culturel de SINNAMARY	Permanence - Consultations avec ou sans rendez-vous	Le financement d'une accession (Apport, Aides, etc.)	JURISTE DE L'ADIL (sous réserve)
Mercredi 21	09h00-11h00	Facebook	Forum de discussion	L'accession à la propriété	JURISTE DE L'ADIL
	08h00-13h30	ADIL	Consultations avec ou sans rendez-vous	Le financement d'une accession (Apport, Aides, etc.)	JURISTES DE L'ADIL
	08h00-13h30 15h00-18h00	ADIL	Consultations avec ou sans rendez-vous	Le financement d'une accession (Apport, Aides, etc.)	JURISTES DE L'ADIL
Jeudi 22	09h00-11h00	Entreprise privée	Action collective	Les clés de l'accession	JURISTE DE L'ADIL et ACTION LOGEMENT
	18h00-19h30	ADIL	Nocturne	Les contrats de construction Places limitées – Inscription au 05 94 38 14 29	JURISTES DE L'ADIL
	08h00-14h00	ADIL	Consultations avec ou sans rendez-vous	Le financement d'une accession (Apport, Aides, etc.)	JURISTES DE L'ADIL
Vendredi 23	08h30-12h00	DEAL	Table ronde (Réservée aux partenaires)	L'accession à la propriété	JURISTE DE L'ADIL

ATTENTION ! Pour tout diagnostic financier, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et de vos trois derniers bulletins de salaire